

Saulxures infos n°28



Décembre 2016

Le mot du maire

Vous trouverez dans ce dernier Saulxures Infos de l'année, une nouvelle rubrique résumant les principales décisions du Conseil Municipal.

Pour 2016, ce seront près de 150 délibérations adoptées en Conseil Municipal et 121 délibérations pour les Régies Municipales.

Ces décisions sont le résultat du travail mené par les élus au sein des différentes commissions communales chargées d'analyser et d'émettre un avis sur les dossiers présentés.

Ainsi, la délibération du 17 décembre 2014 décidant la préemption de l'immeuble « EDF » avenue Victor Hugo avait fait l'objet d'un travail préalable important.

Se basant seulement sur la délibération et ses travaux préparatoires, la Cour d'Appel de Nancy et le Conseil d'Etat ont reconnu le bien-fondé de cette préemption, qui répond concrètement aux objectifs de notre politique en matière de développement commercial et de logement.

Tout au long de l'année 2017, des projets étudiés depuis 2014 verront le jour ou seront engagés, notamment pour les logements.

Il faut améliorer l'offre locative afin de répondre rapidement aux nombreuses demandes d'installations.

Nous vous tiendrons régulièrement informés, à travers ce Saulxures Infos et sa toute nouvelle version en ligne bientôt disponible.

Vous disposerez d'une véritable information sur la vie de votre cité.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de joyeuses fêtes de fin d'année.

Votre maire, Denise STAPPIGLIA

UNE NOUVELLE DIRECTRICE POUR LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX



Mme Sandrine ROUSSEAU est la nouvelle directrice des Services Techniques Municipaux de Saulxures sur Moselotte.

Responsable d'affaires pour une grande entreprise vosgienne de travaux publics, elle souhaitait s'investir dans le développement d'une collectivité territoriale.

En fonction au sein des services municipaux depuis le 02 novembre

dernier, elle sera notamment chargée de l'urbanisme, des études et programmes des grands travaux, de l'organisation des services techniques et de la sécurité des bâtiments communaux et établissements recevant du public.





EN RAISON DES FETES,

LA MAIRIE ET L'AGENCE

POSTALE COMMUNALE

seront exceptionnellement

fermées les samedis matins

24 et 31 décembre 2016.





DE CHOUETTES VACANCES DE LA TOUSSAINT AVEC ANIM'ADOS!

Pour les vacances de la Toussaint, 23 jeunes ont participé aux différentes acti-

vités.

En terme d'animations, cela représente 840 heures.

Le but des différentes périodes de vacances est notamment de faire découvrir de nouveaux sports. Ainsi pendant ces vacances, les jeunes ont pu découvrir le « kin-ball », sport venu du Québec, et le « hockey indoor » ; ils ont également pu s'exercer à la course d'orientation ou pratiquer diverses activités manuelles et culturelles.

La grande sortie de ces vacances fut sans nul doute le parc aquatique *Aqua Mundo*. Bien qu'un peu éloigné de notre cité, ce parc a rencontré un énorme succès auprès des jeunes, qui pour la plupart, l'ont découvert pour la toute première fois.

A bientôt pour les vacances de février!



LE REPAS DES AINES 2016 : un moment apprécié par tous

Dimanche 23 octobre a eu lieu, comme chaque année, le traditionnel repas des aînés, moment de convivialité très apprécié par les 204 personnes présentes. A cette occasion, ont été mis à l'honneur :

- un couple, les doyens, Pierre et Marie-Thérèse HAU-TENAUVE,
- Et Françoise BOURGON et Christian THOMAS, les plus jeunes.

Place était ensuite faite au repas et à la danse.

Notez notre rendez-vous pour l'année prochaine : le dimanche 22 octobre 2017.



L'ESSENTIEL DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Cette nouvelle rubrique de Saulxures Infos vous présentera tout au long de l'année un résumé des principales décisions prises par le Conseil Municipal.

Le 19 octobre

Le service municipal enfance jeunesse sera chargé du centre aéré 2017

L'Association Familiale ne souhaitant plus organiser le centre aéré des grandes vacances à compter de 2017, la reprise de ce service important pour les familles a été décidée à l'unanimité des conseillers municipaux.

Un nouveau responsable des services techniques municipaux en janvier prochain.

Le Conseil Municipal a créé un poste d'agent de maitrise permettant le recrutement d'un nouveau responsable des services techniques à compter du 02 janvier 2017.

Une demande de subvention d'Etat pour le Géhan.

Une subvention auprès de l'Etat sera sollicitée pour la poursuite du programme de restructuration du Géhan prévoyant la création de nouvelles salles associatives et sportives et de locaux médicaux.

Le 24 novembre

Le Conseil Municipal a confirmé la poursuite du projet et de l'étude de faisabilité de création d'un centre de bien-être.

Au vu des premiers résultats de l'étude de faisabilité et de programmation, les conseillers ont confirmé la poursuite du projet de création d'un centre de bien-être sur la Base de Loisirs.

Compte tenu de l'attractivité touristique du territoire, de l'importance et du positionnement du futur projet, l'étude démontre la faisabilité économique, technique et financière du centre de bien-être, sous réserve de l'attribution de subventions par les partenaires financiers : Etat, Région Grand Est et Conseil Départemental.

Le Conseil engage 3 procédures de révision du Plan Local d'Urbanisme pour l'extension de l'exploitation de la carrière de Lansau, l'agrandissement de la zone artisanale de la Gare et le prolongement de la zone UC aux Graviers.

Ces révisions permettront ainsi le développement d'une activité économique existante, l'accueil de nouvelles entreprises et la création de nouvelles zones d'habitations. Une enquête publique sera organisée au cours de l'année 2017.

Une augmentation significative du montant de la prime communale à la construction

En continuité de sa politique en matière de logement, le Conseil Municipal a doublé le montant de la prime communale à la construction de résidences principales qui s'élève désormais à 2 000 €.

LA PREEMPTION DE L'IMMEUBLE « EDF » VALIDEE

Le mercredi 14 décembre, la plus haute juridiction administrative, le Conseil d'Etat, a donné raison à la Mairie de Saulxures sur Moselotte en rejetant le recours de la société CNF (M. COUVAL) contre la commune.

Il a considéré que le pourvoi de la société CNF n'est fondé sur aucun moyen sérieux.

Depuis décembre 2014, ce litige avait fait l'objet de nombreux écrits « orientés » dans la presse et sur les sites d'information en ligne.

La décision prise par les élus de préempter un bien immobilier était **fondée.**

La Cour d'Appel de Nancy avait validé la délibération du Conseil Municipal.

Elle avait en effet constaté que « la décision de préemption s'insère dans une politique menée par la commune depuis plusieurs années en vue de préserver l'attractivité commerciale de son centre-ville et diversifier l'offre de logements » et que « la SARL CNF ne justifie pas du caractère erroné des principaux motifs avancés par la commune ».

Cette préemption « qui concerne un bien immobilier destiné à produire des loyers qui est situé au centre-ville près d'une pharmacie et du parking des écoles et dont le prix d'acquisition n'apparait pas excessif (60 000 €) » répond donc bien à un intérêt général.

Situés au centre-ville, disposant d'un local commercial de 180 m2, de trois logements, attenants à la pharmacie, et à proximité immédiate du grand parking des écoles, ces bâtiments présentaient un intérêt certain pour la mise en œuvre de la politique communale en matière de développement commercial et de logement.



DES SEMAINES ANIMEES A LA MEDIATHEQUE

L'heure du conte, la dégustation des produits du terroir, la visite de St Nicolas et père Fouettard.... Durant ces dernières semaines à la médiathèque, les enfants de notre village ont pu exercer leurs papilles et en ont eu plein les yeux et



Communiqué de la Communauté de Communes de la Haute Moselotte:

La semaine du goût

DISTRIBUTION DE COMPOST

Le compost vient d'être analysé et peut donc être distribué dans un premier temps auprès des services techniques municipaux des villes de la CCHMo., puis à partir du vendredi 25 novembre aux particuliers du territoire de la Communauté de Communes de la Haute Moselotte.aux heures d'ouverture de la déchèterie de Saulxures-sur-Moselotte.

Cette année, par mesure de sécurité, le chargement des remorques et autres contenants ne se fera pas mécaniquement par notre engin manuscopique mais chacun devra prendre ses outils et charger lui-même son unique remorque.

D'autre part, tout le compost ne sera pas distribué cet automne, nous en garderons quelques mètres cubes pour le printemps.

L'INSCRIPTION SUR LES LISTES **ELECTORALES EST OBLIGATOIRE** (Article 9 du Code Electoral) POUR POUVOIR VOTER EN 2017 (année



d'élections présidentielles et législatives), il est rappelé aux nouveaux habitants qu'ils ont jusqu'au VENDREDI 30 **DECEMBRE 2017, 17h30** pour venir s'inscrire en mairie sur

les listes électorales, munis de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

DE NOUVELLES ILLUMINATIONS DE NOEL **DANS NOS RUES**



72EME ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE LA VILLE

Les cérémonies marquant le 72^{ème} anniversaire de la libération de Saulxures sur Moselotte se sont déroulées le dimanche 09 octobre dernier sous la présidence de Madame le Maire.



Empreintes d'une grande

solennité, les commémorations sur les différentes stèles et au monument aux Morts ont rendu hommage à tous ceux qui prirent part au combat de la liberté.

Devant une foule nombreuse et plusieurs participants des associations d'anciens combattants de la vallée, Madame le Maire rappelait l'engagement des combattants notamment des Tabors marocains, du 3^{ème} Régiment de Tirailleurs Algériens de la 3^{ème} Division d'Infanterie Algérienne pour la libération de la vallée de la Moselotte.

« Les stèles de Morbieux, des Graviers, les monuments du cimetière nous rappellent notre devoir de mémoire envers nos libérateurs et envers tous ceux qui prirent des risques en rentrant en Résistance et ont fait le sacrifice de leur vie pour notre Liberté. »

AGENDA

16 décembre : Fête des lutins au pôle multi-accueil



22 janvier : Concert St Colomban à l'église 15h30 Réservation à la Médiathèque

4 février et les 3-4-10-11-17-19-24-25 mars : Théâtre salle Acacia Maison Familiale

8 février : Heure du conte 15 h à la Médiathèque

4 mars : Carnaval ; 15 h défilé costumé dans les rues suivi d'un goûter dansant à la salle polyvalente

du 11 au 26 mars : exposition à la Médiathèque « regard sur l'Inde »